

Termes de Référence (6): Proposition Finances

ANTECEDENTS / CONTEXTE

Conformément aux Statuts de la Fraternité Internationale de l'OFS, la Présidence du Conseil International nomme un Trésorier et établit une Commission des Finances chargée de la gestion financière et patrimoniale de la Fraternité Internationale. La présence d'un Trésorier et d'une Commission des Finances est essentielle à une gestion financière efficace et efficiente de l'OFS au niveau international, et cela est approuvé par les Fraternités nationales. Cependant, pour assurer une plus grande transparence, les points suivants sont également recommandés.

PROPOSITION / RESUME

Proposition 6 – Plan et Stratégie Financière

Il est proposé que le Conseil International développe une stratégie financière et un plan pour la fraternité internationale qui inclut aussi bien la création de ressources que les contrôles de la gestion des dépenses; la stratégie financière devra réussir à équilibrer la distribution des ressources financières entre les besoins administratifs et de gestion et les initiatives qui touchent les fraternités les plus nécessiteuses. Il est proposé aussi que cette stratégie et ce plan financier soient présentés et approuvés par le Chapitre Général de l'Ordre.

BUT

- Gérer la partie financière de la fraternité est fondamentalement la même chose à tous les niveaux des fraternités dans le fait que la gestion financière est là pour soutenir la vie de la fraternité et les œuvres de culte, d'apostolat et de charité de la fraternité (Règle 25). La seule différence entre les fraternités c'est la taille du budget et la complexité des activités - et le CIOFS n'est pas une des plus grandes parmi les fraternités dans le monde. Développer une stratégie standard pour les FINANCES qui recouvrirait stratégie et plan de finances, budget, approbation de budget, clôture du budget, procédures de paiement, transparence, livres comptables, la considération de prévention de fraudes, etc... serait une marche vers notre gestion financière pour tout l'Ordre.
- Une priorité importante dans le champ des finances de l'Ordre aujourd'hui, c'est le fait d'améliorer la connaissance de la part des membres, comme des fraternités, sur leurs responsabilités en relation à leurs cotisations. Cette connaissance insuffisante amène aux difficultés pour mener à bien les activités nécessaires des fraternités, en y incluant le CIOFS. De nombreuses fraternités dans le monde ne peuvent mener les activités demandées par la Règle et les Constitutions Générales sans vouloir parler des réussites de l'autonomie financière.
- Les efforts pour améliorer la gestion financière bénéficieraient à tout l'Ordre, de même que le résultat des efforts pourraient être appliqués non seulement au CIOFS mais aussi à toutes les fraternités du monde.

APPROCHE

Organiser une équipe pour réviser et proposer tout le plan de travail afin d'améliorer les divers aspects dans le champ des finances:

Des fraternités à tous les niveaux. Le point de mire doit être sur le développement d'une procédure standard pour les FINANCES et la croissance de la connaissance stipulée dans l'article 25 de la Règle et de l'Article 30.3 des Constitutions Générales.

Les différentes tâches devraient faire partie du travail de l'équipe:

- Développement d'une procédure standard pour les FINANCES qui recouvrirait stratégie et plan de finances; élaboration d'un budget (basé sur le travail annuel/plan des activités pour les fraternités); approbation du budget, clôture du budget, procédures de paiement, transparence et report, livres comptables et compte pour la prévision des fraudes, etc... qui puisse servir à tous les niveaux de la fraternité. Dans cette procédure il faudra aussi y inclure des directives pour gérer l'excédent de trésorerie et les actifs fixes, respectivement.

- Créer en collaboration avec le Bureau ou le Secrétariat de Formation, un module pour la formation explicitée dans l'article 25 de la Règle de l'OFS et l'article 30.3 des Constitutions Générales; les responsabilités de chaque membre de l'Ordre, la co-responsabilité de chaque niveau de la fraternité.
- Développer une approche pour générer des ressources en plus des cotisations des membres. Faire des comparaisons exemplaires de fraternités nationales et utiliser des fondations/organismes de l'extérieur pour des projets spécifiques, etc...
- Développer des directives pour promouvoir et gérer des fonds spécifiques de chaque fraternité pour l'aider dans ses propres besoins et les besoins urgents d'autres fraternités.

RESSOURCES REQUISES

- Ministre Général, Vice Ministre Général ou Conseillers de Présidence.
- Trésorier Général.
- Ressource basée sur l'expérience en gestion des finances de fraternités nationales avec une bonne position financière
- Ressource d'une large connaissance et expérience en finances et comptabilité.
- Ressource d'une large connaissance et expérience en formation/éducation
- Des ressources économiques ne seront pas nécessaires pour cette première phase du projet

FUENTE DE FINANCIAMIENTO

- Présidence Internationale
- Présidence Internationale
- Fraternités nationales
- Fraternités nationales
- Fraternités nationales

RESPONSABILITES

Une équipe de cinq personnes est proposée pour la première phase du projet. C'est sur la base de la composition de l'équipe que les responsabilités seront assignées pour développer chacun des points des cinq propositions pour la Direction/Animation.

Il sera aussi de la responsabilité de cette équipe de proposer le travail qui doit être fait à chaque phase successive de ce projet.

TEMPS ESTIME POUR LA MISE EN OEUVRE

La durée d'un an est proposée pour finaliser la première phase du projet.